

la lettre du

agir contre la récidive

mrs

mouvement pour
la réinsertion
sociale



N°31 - novembre 2018

édito

PRÉPARER LA SORTIE ? OUI DEPUIS 20 ANS !

Oui, parce que si la sortie de détention se solde par un échec, c'est la société toute entière qui le subit.

Oui, parce que la question de la réinsertion doit se poser dès l'entrée en détention. Elle ne peut pas attendre le « dehors ». La transition entre le dedans et le dehors est essentielle : la préparation du retour à la vie en société doit donc commencer avant que les détenus ne quittent le milieu carcéral et doit se poursuivre, immédiatement après la libération, par des mesures d'encadrement, de soutien et d'assistance.

Le MRS croit qu'il peut donner envie à chacun de tourner la page. Pour réussir, il faut aller vite et donner les outils indispensables pour stabiliser et donner de l'espoir : une écoute, une adresse administrative, véritable sésame pour la réinscription sociale (pôle emploi par exemple), un projet d'hébergement, même temporaire, un projet professionnel, se projeter dans l'avenir et y croire. Depuis 20 ans, le MRS intervient dans les principaux établissements pénitentiaires de la région parisienne pour aider à préparer leur sortie les détenus qui, souvent en grande difficulté sociale avant leur incarcération, se heurtent à de nombreux obstacles

à leur libération. Si ceux-ci n'ont pas été anticipés, les chances de réinsertion sociale s'amenuisent et de nombreuses personnes qui ont été incarcérées le sont de nouveau, dans cette période très fragile des premiers mois de liberté.

L'accueillant MRS rencontre en détention, en tête à tête, le détenu volontaire, signalé par le service pénitentiaire. Le pari est d'arriver, en très peu de temps, à tisser un lien, à créer un dialogue qui entraînera le sortant de prison vers un avenir positif. L'initiation du suivi dès la détention fera gagner du temps. Des choses dites par la suite, des attitudes seront mieux comprises.

Cette prise en charge en amont, tellement importante pour la réinsertion, devrait être généralisée. Elle sera largement améliorée quand, la surpopulation des maisons d'arrêt ayant décréu, le détenu volontaire pourra bénéficier d'entretiens répétés lui permettant un travail de réflexion et de projection plus approfondi. Au bénéfice de tous, les chances de réintégration dans la société seront multipliées et les actes de délinquance diminueront.

En attendant, les résultats sont déjà bien tangibles. Alors, poursuivons !

Claire Tranchimand

Sommaire

ÉDITO 1

SUR LE TERRAIN

- La réinsertion commence en détention avec le MRS 2
- Un permis pour l'emploi 2

AIDER LE MRS

- Témoignage 3
- Aider le MRS dans ses programmes de réinsertion 3
- Une chambre pour aider à l'autonomie 3
- Le programme « un permis vers l'emploi » 3

LE MRS

- Exercice 2017 4
- Perspectives 2018 4
- Chiffres clés 4
- Les brèves 4

mrs
Association
de soutien et
d'aide aux
sortants de
prison

FONDÉE EN 1969

www.mrsasso.fr

CONTACTEZ-NOUS - LES ADRESSES DU MRS

PARIS

7 pass. du Bureau - 75011 Paris
M° ligne 2 Alexandre Dumas
Tél : 01 43 72 02 00
mrs75@mrsasso.fr

HAUTS-DE-SEINE

Maison des Associations
11 rue des Anciennes Mairies
92000 Nanterre
RER A Nanterre Ville
Tél : 01 47 24 10 47
mrs92@mrsasso.fr

SIÈGE

Assistante : Zohra Haddji
12 rue Charles Fourier
75013 Paris
M° ligne 7 Tolbiac
Tél : 01 45 81 17 57
mrs siege@mrsasso.fr

SEINE-SAINT-DENIS

4 avenue Paul Eluard
93000 Bobigny
M° ligne 5 Pablo Picasso
Tél : 01 41 60 09 15
mrs93@mrsasso.fr

VAL-DE-MARNE

6 rue Albert Einstein
94000 Créteil
M° ligne 8 Créteil-L'Échat
Tél : 06 15 48 43 24
mrs94@mrsasso.fr

La réinsertion commence en détention avec le mrs

En juillet 2017, Renaud, bénévole au mrs, rencontre Pierre pour la première fois à la prison de Fresnes, à la pressante demande de la CPIP⁽¹⁾ de ce jeune guyanais. Renaud comprend vite pourquoi. Pierre a 20 ans. Il purge une peine de 20 mois assortie de 5 ans avec sursis, pour trafic de stupéfiants. De Paris, Pierre ne connaît que les cellules de Fresnes. Il a été arrêté à l'aéroport.

« Il allait sortir en septembre, raconte Renaud, sans rien : ni hébergement, ni famille, ni amis, ni argent. J'ai vu un jeune sans ressort, s'exprimant très peu, dépressif. Doté d'un BEP et d'un niveau Bac, il pensait plus facile de travailler à Paris plutôt qu'en Guyane. Une personnalité fragile qui n'avait d'autres perspectives que de sortir SDF.

Nous avons pu lors de cet entretien en détention faire connaissance et bien identifier les difficultés principales de Pierre pour sa sortie : aucune solution d'hébergement, pas de connaissance de ses droits et ne sachant pas comment rechercher un emploi. »

Afin d'éviter une sortie SDF, la CPIP de Fresnes obtient que des nuitées d'hôtel soient fournies à Pierre dès sa sortie, grâce à l'association ACTIF œuvrant à Fresnes et Renaud lui donne rendez-vous dans les bureaux du mrs dès sa sortie pour mettre en place un accompagnement social et professionnel solide.

Ce premier rendez-vous est fructueux. À sa libération, Pierre sonne au jour dit à la porte du mrs 75. Renaud l'attend. La marche vers la réinsertion se dessine. Aide au transport, remise d'une liste des lieux de repas gratuits, domiciliation, récupération d'un RIB et sans tarder prise de contact avec la Mission locale, le Pôle Emploi des moins de 25 ans.

Pour réussir cet entretien qui va ou non enclencher toute la suite, Renaud escorte Pierre. La chargée de mission les reçoit d'abord ensemble puis s'intéresse à Pierre et lui propose un « contrat d'avenir » avec une rémunération de subsistance, l'équivalent du RSA. À condition qu'il s'engage à venir chaque semaine à la Mission locale et qu'il

s'implique dans la formation et la recherche de travail.

En parallèle, Renaud met à jour le dossier d'hébergement social déjà constitué par la CPIP. Si bien que Pierre, sans rupture d'hébergement — une rareté — est accepté par un CHRS⁽²⁾ où il est suivi avec une attention particulière par une éducatrice spécialisée. Aux dernières nouvelles, Pierre travaillait en usinage avec un CDD. Il espérait surtout que son projet professionnel d'entrer dans l'Armée allait aboutir, ayant pu pour commencer faire sa journée « défense et citoyenneté » instituée pour les jeunes suite à la suppression du service national.

Renaud conclut : « Ce suivi a bien fonctionné parce que les trois parties, CPIP à Fresnes, mrs et Pierre ont agi dans le même sens. Voilà la clé de l'efficacité ».

Le vrai, c'est aussi que le mrs a été le pivot de cette réinsertion.

(1) CPIP : conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation

(2) CHRS : centre d'hébergement et réinsertion sociale

Un permis pour l'emploi. Le CACES⁽¹⁾, clé d'une réinsertion.

Après 4 mois de détention pour vol, Antoine, 27 ans, sort de Fresnes le 27 mars 2017. Sans rien. Pas un centime, pas de toit, pas de lien familial. Une seule adresse dans sa poche : celle du mrs à Paris.

Après plusieurs nuits dans des cages d'escalier, le 4 avril, il est reçu par Catherine, bénévole depuis 3 ans. Elle l'écoute, identifie ses multiples problèmes et les démarches à accomplir pour sortir de la nasse. D'abord la mise à jour des documents indispensables : papiers d'identité, carte Vitale, ouverture d'un compte bancaire, inscription à Pôle Emploi. Un parcours du combattant qu'Antoine aborde avec zèle. Son accueillante décèle son ardeur et l'aide à construire tout un parcours vers un emploi stable.

Rendez-vous à l'AFPA⁽²⁾, positionnement sur un stage de magasinier en entreprise, remise à niveau, accès à une formation de 4 mois suivie d'un stage en entreprise et enfin la clé

de tout, obtention du CACES, diplôme pour la conduite d'engins de chantier, financé 600 euros par le mrs grâce au soutien de la Fondation M6⁽³⁾, telles sont les étapes laborieuses qui conduisent à la réinsertion d'Antoine.

Au fil des rendez-vous hebdomadaires au mrs, Catherine encourage, guide vers les étapes suivantes et veille au second volet essentiel de cette réinsertion : l'hébergement. Impossible de suivre un stage et de dormir dans la rue. Le mrs propose une chambre d'hôtel à Antoine dès le 27 avril contre un loyer de 1 euro, puis 2 euros, puis 10 euros la nuitée en fonction de ses revenus.

Car les résultats sont là : après le succès au CACES, le CV d'Antoine est envoyé à des entreprises qui s'engagent à travers l'association SPILE⁽⁴⁾ à embaucher des sortants de prison dès lors que leur qualification est impeccable.

Par ce biais, Antoine est rapidement appelé pour une mission intérimaire de magasinier, mission transformée bientôt en CDD puis en janvier 2018 en CDI.

Chance ou pas, le dossier monté par Catherine pour permettre à Antoine d'entrer dans un logement social finit par aboutir. Le 3 avril, il reçoit la clé d'un modeste studio. Il est chez lui.

« Un jour, raconte Catherine, il est venu remercier ». Elle ajoute : « ce parcours très réussi avec plusieurs étapes est l'itinéraire d'un homme courtois qui voulait s'en sortir sans aucun appui familial. Une réussite qui tient en fait à la qualité de son propre investissement et à une formation qualifiante ».

(1) CACES : certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (pour engins de chantier)

(2) AFPA : Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes

(3) Outre le CACES, la Fondation M6 finance des permis de conduire et permis poids lourds (de 1 100 à 2000€)

(4) SPILE : Sortir de prison, intégrer l'entreprise

Témoignage

Quand un bénévole entre en prison pour préparer des détenus à la sortie

François, 67 ans, travaille au MRS depuis deux ans. Dans une vie précédente, il fut directeur des ressources humaines en entreprise et conseiller en formation à son compte. Pourquoi est-il venu au MRS ?

« Depuis longtemps, j'avais envie de me confronter au monde de la justice et de la prison qui me paraissait souffrir de graves dysfonctionnements. J'ai donc essayé de retrouver une activité dans ce milieu. Je travaille à l'antenne MRS de Bobigny en Seine-Saint-Denis et une fois par mois, je vais en détention à la prison de Fleury-Mérogis pour préparer des détenus à la sortie.

Je ne connaissais pas le monde de la prison mais je n'ai pas éprouvé d'émotion particulière. Fleury est une prison moderne dont je ne vois que les parloirs plutôt nickels où officient les avocats et où je reçois les détenus.

Ces derniers, qui ont demandé à me rencontrer par l'entremise de leur CPIP⁽¹⁾, vont sortir dans 2 ou 3 mois, parfois plus. Ils sont demandeurs bien sûr. Mais il s'agit de créer un contact, un lien. Ce qui ne se fait pas d'emblée. La sympathie ne naît pas spontanément. Je reste avec eux entre 45 minutes et une heure. En fait, je suis en face de personnes qui cherchent à savoir ce que le MRS peut leur apporter. En général, ils attendent d'abord un hébergement. Je leur donne une domiciliation s'ils ne possèdent pas d'adresse, une enveloppe timbrée avec l'adresse du MRS s'ils souhaitent un nouveau contact et un rendez-vous au MRS dès

leur libération. J'explique ce que nous pourrions faire ensemble : recherche de travail, de logement, admission à des soins, etc. Je les écoute. Presque toujours, ils minimisent l'affaire souvent grave qui leur a valu cette détention. Quoi qu'il en soit, le MRS est là pour les accompagner.

« Est-ce que ces heures vécues en détention m'ont changé ? Pour être tout à fait franc, il m'est arrivé d'être extrêmement choqué par des affaires de violences conjugales et d'avoir du mal à poursuivre avec leurs auteurs. J'ai réagi en me disant : « tu ne vas pas sélectionner les détenus ; tu ne vas pas voir de gentils détenus ou des méchants délinquants : je pense que quel que soit le crime ou le délit, le détenu peut être en très grande détresse même s'il faut faire un effort sur soi-même pour affronter cette situation. »

Et dans l'entourage de François, que dit-on de son bénévolat au MRS ?

« On n'est pas très chaud dans mon entourage. Seuls mes enfants apprécient ce travail, me posent des questions. L'approche de cette jeune génération n'a rien à voir avec celle de mon réseau social ». Il y a encore du travail pour changer le regard de la société sur les condamnés.

(1) CPIP : conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation

Aider le mrs dans ses programmes de réinsertion

Exemple de réduction fiscale pour votre don au MRS

Déduction de votre impôt sur le revenu de 66% du montant de votre don :

Vous donnez pour aider le mrs			
	100€	200€	500€
Dédution de votre impôt sur le revenu			
	-66€	-132€	-330€
Coût réel pour vous			
	34€	68€	170€

Une chambre pour aider à l'autonomie

Combien vous coûterait le financement d'un mois d'accompagnement d'un sortant de prison qui commence sa réinsertion

Location de la chambre pour 1 mois	652€
Versement de l'ALT* par l'État	-265€
Tickets services	200€
Coût net à financer	587€
Réduction d'impôt**	-387€
Au final cela ne vous coûtera que	200€

* Allocation de Logement Temporaire.

** Réduction de 66% du montant de la donation dans la limite de 20% du revenu imposable.

Le programme « un permis vers l'emploi »

Depuis le démarrage du programme « un permis vers l'emploi », plus de 35 000 € auront été affectés à ce projet.

Ce programme a été financé par la Fondation M6 et la Fondation Ilot Avenir. Il continue maintenant (mais de manière réduite aux en cours) sur les fonds propres du MRS en attendant de trouver de nouveaux sponsors.

33 personnes y ont participé, 10 permis ont déjà été obtenus et de nombreux bénéficiaires sont toujours en cours d'apprentissage. 8 des accueillis ayant réussi un permis (VL, PL, ou CACES) ont pu retrouver un emploi.

EXERCICE 2017

Budget en baisse, résultat légèrement positif

Dépenses	485 000 €
dont dépenses d'hébergement (55,7% des dépenses) 12 500 nuitées	270 000 €
Des frais généraux bien maîtrisés	47 000 €
Recettes	502 000 €
Subventions publiques en baisse (50% du total)	251 000 €
ALT*	111 000 €
22,1% du total	
Financements privés en baisse (dons de particuliers ou de fondations, recettes de manifestations et autres recettes)	140 000 €
27,9% du total	

* Allocation de logement temporaire

Un résultat positif de 16424 € qui contribue à l'amélioration des réserves.

Près de 90% des dépenses sont affectées aux actions de réinsertion. Le don en bénévolat (temps passé par les bénévoles) évalué à 308 000 € n'est pas inclus dans ces chiffres. Il représente l'équivalent de l'emploi de 11,5 personnes à temps plein.

PERSPECTIVES 2018 :

un résultat, fonction des subventions

L'augmentation des dépenses liée au recrutement du deuxième travailleur social et à l'ouverture d'une nouvelle antenne à Créteil va impacter fortement le résultat attendu en 2018.

Celui-ci devrait cependant être équilibré grâce à l'engagement de la Direction inter-régionale des services pénitentiaires de Paris et au soutien de partenaires privés.

LES BRÈVES

- Ouverture début janvier 2018 d'une nouvelle antenne à Créteil provisoirement installée dans les locaux du SPIP 94.
- Un nouveau travailleur social salarié vient d'intégrer l'équipe du MRS, portant à 4 le nombre de salariés : Margaux Heidelfinger nous a rejoints le 2 mai 2018.
- Ouverture de certains emplois publics aux sortants de prison : un chantier de long terme dans lequel le MRS et l'Îlot se sont lancés pour tenter de faire évoluer les pratiques interdisant de fait l'accès des emplois publics aux condamnés.

Encore et toujours :

- Le MRS est à la recherche de bénévoles accueillants et également en recherche de bénévoles pour gérer son informatique.
- Le MRS approche des 50 ans ! En 2019, le jubilé.
- La désistance : vous connaissez ? Non ! Allez regardez sur le net !

Et n'oubliez pas de consulter le site du MRS : mrsasso.fr

WANTED BÉNÉVOLE(S)

pour prendre en charge tout ou partie de la gestion du parc micro du MRS.

Chiffres clés

Les équipes

■ 43 bénévoles

30 dans les antennes pour un travail de terrain
Une petite équipe au siège
Des bénévoles hors antenne en support (documentation, gestion, communication etc.)

■ 3 salariés à temps plein

Une assistante administrative au siège
Deux éducateurs spécialisés en antenne

■ 1 salariée à temps partiel

Assistante en antenne

Les accueillis

■ 650 personnes rencontrées en entretiens individuels

- dont 25% en détention, en Maisons d'Arrêt
- 96% sont des hommes
- 78% sont français ou issus de la CEE
- 68% ont moins de 40 ans dont 18% ont moins de 25 ans
- 10% sont illettrés
- 70% déclarent un niveau CAP
- 58% sont récidivistes

Les actions de réinsertion

- 2784 entretiens
- 487 domiciliations administratives
- 35 chambres louées au mois
- 114 personnes hébergées en chambre MRS
- 12 500 nuitées
- 500 accueillis accompagnés dans leur recherche d'emploi

Les résultats

- 78% des personnes hébergées par le MRS accèdent ensuite à un logement plus pérenne
- 38% des personnes suivies au MRS démarrent dans l'année leur insertion professionnelle, emploi ou formation qualifiante
- 80% des lauréats à l'examen du permis de conduire ont décroché un emploi ou évolué positivement dans leur emploi